



Volet E

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*12014037\*



04-01-2012

Greffe

Dénomination : LA CRAVACHE

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 4431 Loncin, rue A. Defuisseaux, 1bis

N° d'entreprise : 0436.913.041

Objet de l'acte : Suppression titre au porteur

D'un procès-verbal dressé le 20/12/2011 devant Maître Renaud PIRMOLIN, notaire associé de la Société Privée à Responsabilité Limitée dénommée "Renaud PIRMOLIN et France ANDRIS – Notaires associés", ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Augustins, 38, enregistré à Liège I, le 23/12/2011 volume 190 folio 70 numéro 9, il a été extrait ce qui suit :

1) Modification de la forme des titres et transformation des titres au porteur en titres nominatifs.

2) Suppression des titres au porteur.

3) Modification des statuts pour les conformer à la modification qui précède.

L'assemblée décide de modifier les statuts pour mise en concordance avec la loi du quatorze décembre deux mil cinq portant suppression des titres au porteur, et avec les résolutions qui précèdent, comme suit :

Nature des actions

*Les actions non entièrement libérées sont nominatives.*

*Les actions entièrement libérées et les autres titres de la société sont nominatifs, ou dématérialisés, dans les limites prévues par la loi.*

*Leur titulaire peut, à tout moment et à ses frais, demander la conversion de ses titres en titres nominatifs ou dématérialisés.*

*Le titre dématérialisé est représenté par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de comptes agréé ou d'un organisme de liquidation.*

*Il est tenu au siège social un registre pour chaque catégorie de titres nominatifs. Tout titulaire de titres peut prendre connaissance du registre relatif à ses titres.*

*Le conseil d'administration est autorisé, dans les limites de la loi, à arrêter toutes les modalités de ladite conversion automatique des titres au porteur qui n'auront pas été inscrits en compte-titres en titres dématérialisés et/ou en titres nominatifs.*

4) Pouvoirs à conférer au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions prises.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, Renaud PIRMOLIN et/ou France ANDRIS,  
notaires associés

Documents déposés en même temps : expédition de l'acte; coordination des statuts.